dissements lui ont été largement prodigués par tous ?

Un ordre du jour remerciant le citoyen Poisson de la magnifique conférence de propagande et invitant les travailleurs de Lens à faire leur devoir le 3 mai prochain, en votant pour la liste Basly a été voté à l'unanimité.

La soirée s'est terminée par une partie récréative, au cours de laquelle les pupilles socialistes se sont fait acclamer.

Le citoyen Poisson reste huit jours dans le bassin minier, où il va donner une série de conférences. Nous engageons vivement tous les travailleurs à aller entendre le magistral exposé qu'il fait, dans un langage captivant, de la doctrine socialiste, sciemment dénaturée par nos adversaires de classe.

UNE AMIE DE LA FRANCE. — La police a arrêté hier matin une nommée Palmyre Dauchy, 36 ans, contre laquelle existe un arrêté d'expulsion et qui néanmoins était venue résider à Lens sous le nom de Blanche Debruyne.

Cette précaution n'a pas empêché les agents de la découvrir et de l'expédier à Béthune.

LE DIVIDENDE DES MINEURS. — A la fosse numéro 4, Pierre Bouillez, 14 ans, rouleur, demeurant rue Saint-Valentin, a eu le pied gauche contusionné par la chute d'un bois.

— Fosse numéro 14, Léon Allard, 26 ans, *chargeur*, demeurant à Hénin, a été blessé à la région lombaire par la chute d'une pierre.

ETAT CIVIL. — Naissances : Adelaïde Meurice, rue Arago, 1. — Raymonde Carpentier, rue de la Bataille, 229.

Décès. — Georges Dubois, 21 mois, cité Willem, 17.

LIEVIN

L'OPERETTE A LIEVIN. — L'excellente troupe Renez qui a donné l'an dernier plusieurs représentations sur la scène de l'Alcazar, nous revient.

La troupe Renez donnera sa première représentation à Liévin le mardi 31 mars courant, à 8 heures du soir. Au programme, « Gillette de Narbonne », opérette en 3 actes.

HARNES

COOPERATIVE. — Le conseil d'administration de « La Clairvoyante des Prolétaires » est heureux de porter à la connaissance du public qu'il vient de recevoir avis de la préfecture que l'analyse faite sur les prélèvements de farine opérés par M. le commissaire de police, a démontré que les farines sont de première qualité, exemptes de tout alliage.

Continuant sa bonne action ouvrière, le conseil d'administration vient de décider qu'à partir du dimanche 22 mars le livreur ira vendre du pain dans le coron du numéro 7, situé sur Montigny-en-Gohelle.

Nul doute que les camarades syndiqués nous réserveront le meilleur accueil, s'ils songent qu'à chaque exercice le pain ne revient pas plus de 80 centimes les six livres. Avec sa nouvelle installation mécanique, la « Clairvoyante » n'hésite pas à recruter de nouveaux coopérateurs, même en dehors d'Harnes, après les communes de Loison et Noyelles. C'est la cité ouvrière du numéro 7 qui viendra s'ajouter à sa nombreuse clientèle.

REPONSE A DES SOTTISES. — Nos réacs n'en sont pas à une ânerie près. C'est ainsi qu'en ce moment ils font répandre le bruit, par leurs créatures, que si la liste ouvrière est élue, c'en est fait des sociétés : plus de pompiers, plus de musique, de gymnastique.

Rien ! Nous allons tout abattre !

De pareilles balourdises ne devraient même pas être relevées. Les électeurs, qui ne sont pas volontairement aveugles, n'ont qu'à jeter un regard sur ce qui se passe dans les communes environnantes, où les ouvriers sont arrivés à déloger les réactionnaires.

Voyez Lens, Liévin, Billy-Montigny, etc. Est-ce que dans ces communes il n'existe pas des sociétés aussi belles, sinon plus, qu'à Harnes ? Que les pompiers, musiciens et autres se rassurent, nous ne voulons de mal à personne. Nous voulons enlever le pouvoir des mains d'individus qui s'en servent depuis toujours pour nous écraser, et quand nous les aurons mis, avec l'aide de tous les électeurs, à la porte, les socialistes n'en iront que mieux. Car elles auront en nous non pas des patrons autoritaires voulant tout courber sous leur joug, mais de véritables camarades.

Le Comité républicain socialiste.

LIBERCOURT

CONFERENCE DU 15 MARS. — Bonne journée pour le parti socialiste, dimanche dernier. A 4 heures, sur la place de la Gare, a eu lieu la réception des orateurs, Raoul Briquet et Delefosse Henri. Avec le concours des bigophones du numéro 4 d'Ostricourt, le cortège s'est rendu, après avoir parcouru les rues de la cité, à la salle du citoyen Lecocq où eu lieu la conférence.

Après la formation du bureau, dont le citoyen Cambray L., président, ayant comme assesseurs les citoyens Delfosse Adolphe et Desforges René, et secrétaire Lalande Emile, tout quatre candidats socialistes aux élections municipales prochaines, les citoyens Delefosse et Raoul Briquet traitèrent avec un talent remarquable : « Le socialisme et ses bienfaits et la coopérative ».

L'ordre du jour suivant fut adopté à l'unanimité :

« Les électeurs conscients de Libercourt, réunis salle Lecocq, au nombre de 200, après avoir entendu les paroles loyales et franches des citoyens Delefosse Henri et Raoul Briquet, étendus sur les terrains politique, corporatif et économique, s'engagent, par une propagande active :

1° A adhérer au parti socialiste, seul parti de vérité.

2° A faire triompher la liste purement socialiste aux élections prochaines, qui marchera sans crainte et avec ses propres forces.

3° Amener par la bonne parole les inconscients sous le drapeau du vieux syndicat, toujours sur la brèche pour la défense des intérêts des travailleurs.

4° Entrer dans les rangs de la société coopérative « Les Amis du Devoir », qui a pour but de s'accaparer des bénéfices au lieu de les laisser glisser dans les poches des rongeurs, dont nous sommes, surtout à Libercourt, assiégés, et d'acheter ses denrées elle-même, reconnues bonnes, au lieu d'acheter, comme il arrive tous les jours, des denrées falsifiées.

Se séparent aux cris de : Vive l'Union des Travailleurs ! Vive la République sociale ! »

HOUDAIN

CHARIVARI. — Un procès-verbal a été dressé à la charge de Vignacourt Augustin, *Duquesne Clément*, Delauttre Pierre, Duez Louis, Chrétien Jean-Baptiste, Warquin Georges, mineurs qui, suivant une coutume du pays, avaient organisé un charivari pour fêter la rentrée d'une femme de l'endroit au foyer conjugal après une absence assez longue.

GOUY-EN-GOHELLE

AU VOLEUR. — Des malfaiteurs ont, la nuit, enlevé plusieurs poules dans le poulailler de Dupont Jean-Baptiste, demeurant rue d'Arras.

Chez Chavatte Fiacre, Grand'Place, ils ont emporté une montre, du sucre et du café.

BOUVIGNY-BOYEFFES

DANS LES CHAMPS. — Pour avoir mis le feu à des tas de fumier déposés dans un champ appartenant à Bouchez Hyacinthe, cultivateur à Marqueffles, Dieu Jean-Baptiste a été l'objet d'un procès-verbal.

NŒUX-LES-MINES

AU VOLEUR. — Le soir après son travail, Dengreville Louis, ferblantier, avait placé une certaine quantité d'outils dans une remise de la fosse numéro 4 à Hersin. Le lendemain il eut la désagréable surprise de n'y plus les retrouver. Une enquête est ouverte.

ANGRES

LES ANCIENS ELEVES. — L'association amicale des anciens élèves d'Angres, si habilement dirigée par M. Delahaye, instituteur, *offrait* à ses membres honoraires, dimanche dernier, en l'école des garçons, un concert qui a obtenu un brillant succès. On ne pourrait en effet douter du résultat obtenu, étant donnée la peine que M. Delahaye s'était imposée depuis quelque temps.

L'éclat de cette fête s'est trouvé rehaussé par la présence de la fanfare libre qui a bien voulu prêter son concours.

C'est devant une salle archi-comble que les acteurs ont tour à tour paru sur la scène. Les saynètes, monologues, chansons interprétés ont eu le don de charmer la nombreuse assistance. Les tonnerres d'applaudissements qui éclataient à chaque instant ont suffisamment prouvé que les artistes s'étaient bien acquittés de leur tâche. Ils peuvent être fiers du succès remporté.

Cette fête nous permet de constater une fois de plus que les dénigrements colportés depuis quelque temps par certains journaux réactionnaires, n'exercent aucune influence sur l'esprit de la population qui continue de plus en plus à se rallier à M. Delahaye.

Le nombre toujours croissant des membres honoraires et actifs de l'association amicale, témoigne surabondamment la confiance dont est investi notre dévoué et sympathique instituteur d'Angres.

Habitants d'Angres, continuez à persévérer dans votre voie, fréquentez l'école qui enseigne à tous les principes de la droiture et de l'honnêteté.

Pour terminer, il convient d'adresser de vifs éloges à M. Delahaye qui n'a pas ménagé ses efforts pour amener la réussite de cette fête et triompher ainsi de ses adversaires. Félicitons aussi abondamment les membres de l'association et la fanfare qui ont apporté spontanément leur concours. Nous joignons à ces félicitations Mme Bilan, directrice de l'école des filles dont le concours a aussi contribué au succès.

BRUAY

AVIS AUX SOCIETES. — La Compagnie du chemin de fer du Nord a fait connaître que toutes les demandes de réduction de tarif présentées par les sociétés ou groupes se rendant dans des congrès, en excursion, etc., devront être adressées au moins 15 jours d'avance.

Il ne serait pas tenu compte des demandes qui parviendraient en dessous de ce délai.

UN COUP DE PELLE. — Une dispute étant survenue entre deux trieuses de la fosse numéro 3, les nommées Rose Lannoy, âgée de 19 ans, et Léonie Jalbert, âgée de 18 ans, la première, soudain furieuse, porta à l'autre un terrible coup de pelle, de telle sorte que la lame de l'outil coupa la joue de Léonie Jalbert, lui découvrant la mâchoire Celle-ci a retiré la plainte qu'elle avait portée sur l'offre de la famille Lannoy de la dédommager.

UNION SPORTIVE BRUAYSIENNE. — Dimanche prochain, 29 mars, se courra le challenge « La Victoire », grand interclub de courses à pied sur un parcours de 12 kilomètres.

Sont engagés les meilleurs coureurs du Nord : le R. C. de Roubaix, R. C. d'Arras, l'U. S. de Tourcoing, l'Olympique lillois, etc.

Le départ sera donné à 2 heures et demie, au siège de l'U. S. B.

Pendant la course, match de football entre le Stade Roubaisien et l'U. S. B.

LE CONCERT DE LA FANFARE. — Nous donnons ci-après, le programme du concert-spectacle que la fanfare municipale doit donner le dimanche 12 avril :

1re Partie. — M. Bajus, clown musical, dans ses créations. — M. Trapo, comique genre Dranem. — Le Bouquet de Séraphine, Birec, Ni ci, ni ça, Birec. — Le Trou de la Serrure, vaudeville en 1 acte, de Ernest Morel.

2e Partie. — Tire au Flanc, pièce en trois actes d'André Sylvane et André Mouezy-Eon.

Inutile de dire que les artistes dont le comité organisateur s'est assuré le concours, sont à hauteur de leur tâche. Aussi faut-il s'attendre à une soirée en tous points réussie et qui attirera le 12 avril un nombreux public au théâtre.

Un bon conseil, c'est de se munir de cartes à l'avance, soit chez M. Givert-Janson, rue d'Houdain, soit chez Salmon, *trésorier* de la Fanfare, rue de Lillers.

ARRONDISSEMENT DE MONTREUIL

CUCQ

PLAINTE. — Mme Harlent Adèle a porté plainte contre le journalier Delannoy Paul, de Berck, qui a tué un de ses canards valant dix francs, d'un coup de manche de fouet.

FRUGES

COUPS. — Le tailleur Loy Auguste, de Verchocq, rencontrant le soir le cordonnier Grenez Joseph, le jeta à terre et lui porta des coups.

HUCQUELIERS

VOL. — Un mouton valant 45 francs a été volé au préjudice de M. Leduc Victor, cultivateur.

TRIBUNE MINIERE

Aux Mines d'Aniche

Echos du Congrès syndical de Sin-le-Noble

Au Congrès du 8 courant, réunissant à Sin-le-Noble, 66 délégués des diverses sections syndicales du Nord, les camarades Lemire et Bourez, délégués de la section de Rieulay, dévoilèrent au *Congrès* même, la manœuvre dont ils avaient été victimes de la part du chef porion de la fosse De Sessevalle des mines d'Aniche, manœuvre qui a réussi à merveille, vu qu'ils sont aujourd'hui congédiés.

A la suite des explications aussi nettes que précises qu'ils donnèrent, à l'unanimité les délégués reconnurent la nécessité de l'envoi d'une lettre à la direction des mines d'Aniche, et mandat me fut donné à cet effet.

Donc, sans plus tarder, j'écrivis le lendemain même au directeur de cette Compagnie la lettre suivante :

A Monsieur Paul Lemay, directeur des mines d'Aniche, à Auberchicourt.

Encore une fois, je me vois forcé d'attirer votre attention sur un fait qui s'est passé tout récemment à la fosse De Sessevalle et qui fut rapporté au Congrès annuel des délégués de toutes les sections *syndicales* du bassin du Nord qui eut lieu dimanche, à Sin-le-Noble. Voici le fait :

Le lundi 2 mars courant, le chef-porion de cette fosse, après avoir passé plusieurs fois dans la taille des ouvriers Lemire et Bourez, et les avoir vus au travail comme à l'ordinaire, serait repassé une 3e et 4e fois, à l'heure du déjeuner et aurait brusquement enlevé à l'un d'eux sa lampe pour faire croire qu'ils étaient endormis et prouver ainsi le zèle dont il est animé.

Ces ouvriers, il va de soi, ne sachant ce qu'il voulait faire avec la lampe, ne lui firent aucune observation en le voyant partir ; ils ne se doutaient jamais de ce dont il allait les accuser.

Descendant dans la mine, pour travailler et non pour dormir, ces camarades, dès qu'ils eurent connaissance par le hercheur de ce qui se passait, protestèrent énergiquement. En réponse à leurs protestations, on leur remit leur billet de quinze jours.

Une enquête, M. le directeur, s'impose pour savoir l'exacte vérité, car il ne se peut pas, qu'en de pareilles occasions, seul le chef porion soit entendu et cru sur parole, même sans vouloir douter un seul instant de sa loyauté.

Les ouvriers, ainsi incriminés, peuvent vous prouver, témoignages à l'appui, que lors du dernier passage du chef porion ils mangeaient le morceau de pain bien mérité, arrosé d'un peu de chicorée comme rafraîchissant, et que loin d'eux était la pensée de dormir.

L'unanimité des délégués au Congrès, auquel je fais allusion plus haut, compte sur votre impartialité pour mener à bien cette enquête qui nous permettra de découvrir que ces ouvriers ne sont victimes que d'une vengeance bien préparée, parce que jeunes et adhérents à notre organisation.

Dans l'espoir cette fois que cette enquête sera faite, les deux parties en présence, et que vous ferez bonne justice, en réintégrant deux ouvriers jeunes et ardents travailleurs, qui continueront, comme par le passé, à produire pour le plus grand bien de la Compagnie, je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à mes meilleurs sentiments.

Par ordre : Ch. QUINTIN.

P. S. — J'ajoute que la déclaration pleine de sincérité rapportée à notre Congrès par ces deux ouvriers a produit une profonde impression, et qu'il se peut très bien que si la mesure prise contre eux et que vous trouverez injustifiée, n'était pas rapportée, elle serait de nature à dégénérer en conflit. C'est ce que nous voulons éviter, et vous le voudrez avec nous.

×
× ×

Y a-t-il dans cette lettre quelque chose qui a froissé les sentiments de la Direction, pour l'empêcher de répondre : je ne le crois pas.

Et cependant elle observe le silence, et ces deux ouvriers qui ont en mains la preuve contraire du rapport d'un seul témoin sont aujourd'hui congédiés.

La Compagnie, par son mutisme et ses renvois successifs, serait-elle à la recherche d'un conflit ? Il y a à le croire.

Le Syndicat a demandé aujourd'hui même, dans une nouvelle lettre à la Direction, pour une réclamation formulée par les ouvriers blessés, confirmation de sa lettre du 9 mars. Sitôt la réponse reçue, les délégués des sections syndicales seront convoqués pour prendre les mesures que comporte la situation.

Nous publierons d'ailleurs aussitôt qu'elle nous parviendra, cette réponse pour tenir l'opinion publique au courant des agissements de cette Compagnie qui essaie par tous les moyens possibles d'entraver le mouvement syndical qui se propage de plus en plus dans toute l'étendue de sa concession.

Mais, en attendant, nous disons aux ouvriers de s'organiser plus que jamais s'ils veulent un jour arriver à mettre fin par eux-mêmes à tous ces abus et iniquités.

Ch. G.

BAUME SAINTE-GENEVIÈVE
Le pot 1 fr. 50 — et Dépuratif Delezenne — Le flacon 4 fr.
Cette médication fait l'étonnement du monde médical par les guérisons merveilleuses qu'elle amène dans les cas d'EXZÉMAS, ULCÈRES DE VARICES, VICES DU SANG, HUMEURS, DARTRES, etc.
Pharmacie DUBUS, 7, rue des Arts, LILLE.

Rapports de délégués mineurs

MINES DE COURRIERES. — *Fosse numéro 8.* — Dans sa visite au niveau de 264 mètres le délégué Ch. Berton a remarqué bon nombre de billes cassées depuis déjà un certain temps, dans le treuil à chaise Amelin.

Il fait observer qu'à la direction, on tient très peu compte des règlements qui prescrivent l'arrosage des poussières dans les voies, qui sont pourtant plus inflammables là qu'ailleurs.

Théâtres, Fêtes et Concerts

GRAND-THEATRE DE LILLE

Aujourd'hui lundi 23 mars, 2e représentation de : LE PAPA DE FRANCINE, *opérette en 5 tableaux.*

Le spectacle commencera par : UNE CAUSE CELEBRE, drame.

Bureaux à 5 h. 1/2. — Rideau à 6 heures.

Nous aurons mardi 24 la deuxième représentation du grand succès de : MARIE MAGDELEINE. L'attrait de cette soirée sera rehaussé par la création d'une charmante comédie en 3 actes : CECILE DAUHY.

Le spectacle commencera par « Cécile Dauhy », à 7 h. 1/2 ; vers 9 heures, « Marie Magdeleine ».

Avis. — A l'occasion des Fêtes de la demi Carême, location de costumes pour cavalcades, bals, soirées, etc., etc.

S'adresser à M. Guillaume, costumier du Théâtre municipal, de 10 heures du matin à 6 heures du soir.

TAVERNE CHARLES 16, Vx Marché aux Poulets, [illegible] [illegible] et Rock Royal
Soupers, Plats chauds, apr. spectacle. Choucroute

THEATRE-KURSAAL DE LILLE

CLAUDINE, *par la Tournée Vast.* — A en juger par l'affluence du public qui s'est pressé aux représentations de samedi et d'hier dimanche, tout Lille *semble devoir défiler au Kursaal* pour applaudir l'œuvre sensationnelle qu'y donne en ce *moment* une troupe de tout premier ordre. Pièce pimentée, capiteuse et légère, donnée pour la première fois à Lille : CLAUDINE voit son succès très vif s'accentuer chaque soir. Mais, quel que soit ce succès, les représentations ne pourront être prolongées, la troupe est attendue à Lyon ; ce soir et demain, deux dernières de ce succès qui comptera dans les fastes artistiques du Kursaal.

BRASSERIE UNIVERSELLE. — Casino des Familles. — M. Ch. Boucher, directeur-propriétaire, place du Théâtre, Lille. — Tous les jours, en matinée et en soirée, grand spectacle-concert de 5 à 7 heures.

Le dompteur Drowisky et ses fauves ; Marel, barde girondin ; Lecourt, *comique* ; Mlle Léa Darcy, chanteuse genre ; Mlle Maur Héna, danseuse *cosmopolite* ; *Mlle Frimette, genre petit* Bob ; Mlle Jane Maréa, diction à voix ; Batley, excentrique.

Chaque représentation, deux grandes séances de Cinématographe, l'Universel Cinéma.

Entrée libre. Dimanches et fêtes : Entrée 0.50.

Restaurant de premier ordre. Cuisine soignée. Plat du jour : 75 centimes ; plat du soir : 1 franc.

T. l. jours : Cinéma gratis aux Galeries Lilloises

A VENDRE
VASTE TERRAIN
SITUE
rue Chanzy, à Hellemmes-lez-Lille
4.700 mètres carrés
Bonnes Conditions
S'adresser à M. MARTIN, notaire, 11, rue Jacquemars-Gielée, ou 4, rue de Courtrai, à LILLE.

Les années de souffrance comptent double

Les pilules Pink guérissent très vite.

Mme Pestel, couturière à Choisy-le-Roi (Seine), Avenue d'Alfortville, N° 45, a beaucoup souffert pendant 3 mois. Puis, après avoir pris plusieurs remèdes sans succès, elle a fait usage des pilules Pink qui l'ont remise sur pieds en quelques jours.

« Après quelques jours pendant lesquels *j'ai ressenti une grande faiblesse*, écrit-elle, pendant lesquels je n'ai eu aucun appétit, j'ai éprouvé un matin une douleur très vive aux reins. Cette douleur était plus vive lorsque je m'étais baissée et que je voulais me relever. Même au repos, assise, je sentais cette douleur et il me semblait que j'avais reçu des coups sur les reins. J'ai éprouvé en même temps des douleurs dans toutes les *articulations, genoux, coudes, articulations* des pieds et des mains. Avec cela mon état général était très mauvais. Je ne mangeais que très peu et je souffrais beaucoup après chaque repas pour digérer le peu de nourriture prise et qui était cependant choisie particulièrement légère. Bien souvent l'après-midi, j'étais prise par la migraine et elle était toujours si forte que je ne pouvais rien faire et étais obligée d'aller me coucher. J'ai eu aussi des tiraillements d'estomac, des points de côté, de l'oppression, enfin je passais très souvent de mauvaises nuits, soit sans sommeil, sans repos, soit en cauchemardant. Je me sentais tous les jours plus faible et étais découragée du traitement prescrit.

Plusieurs personnes m'ont conseillé de prendre les pilules Pink. J'ai voulu faire l'essai des pilules Pink, dont on me faisait tant l'éloge. J'ai donc pris les pilules Pink et je n'ai pas tardé à me sentir beaucoup mieux. Mes douleurs aux reins, mes douleurs aux articulations avaient cessé au bout de quelques jours. Puis, je me suis sentie plus forte et j'ai eu meilleur appétit, meilleur sommeil aussi. J'ai repris bonne mine et je n'ai plus eu bientôt à me plaindre d'aucun malaise ».

Mme Pestel a eu une crise de rhumatisme compliquée d'anémie. *Elle* fut promptement guérie par les pilules Pink, parce que ces pilules d'une part purifient le sang, d'autre part enrichissent le sang. Les pilules Pink ont chassé de son sang l'acide urique, cause des douleurs rhumatismales, et elles ont donné à son sang la richesse en globules rouges nécessaire pour changer en un état de force, l'état d'anémie, de pauvreté du sang.

Les pilules Pink guérissent l'anémie, la chlorose des jeunes filles, les pâles couleurs, les migraines, les maux d'estomac, l'épuisement nerveux, le dépérissement, le rhumatisme.

On peut se les procurer dans toutes les pharmacies. Il y a beaucoup de contrefaçons des pilules Pink. Si vous avez le moindre doute, s'adresser à M. Gablin, Pharmacien, 23, Rue Ballu, Paris, Fr. 3.50 la boîte. Fr. 17,50 les 6 boîtes, franco. 577.5

Chronique des Sports

LES COURSES DE TOURCOING

Les Courses de Tourcoing auront lieu aux dates ci-après : 1re réunion, dimanche 12 avril ; 2e réunion dimanche 10 mai ; 3e réunion, dimanche 28 juin ; 4e réunion, dimanche 12 juillet.

Des abonnements pour le Pesage, comprenant une carte d'homme, en nom personnel, et une carte de dame ou d'enfant, impersonnelle, valables pour les quatre réunions, seront délivrées au siège social : 5, rue du Sentier, à Tourcoing, au prix de 50 francs pour les deux cartes.

MM. les abonnés sont invités à prendre les plus grandes précautions pour que leurs cartes ne s'égarent pas ; car, en cas de perte, celles-ci ne seraient pas remplacées.

Dans le cas où un abonné oublierait de se munir de sa carte personnelle un jour de courses et devrait, en conséquence, payer une carte d'entrée pour être admis sur l'Hippodrome, il sera tenu de faire viser immédiatement cette carte par un employé préposé à cet effet.

La somme qu'il aurait ainsi payée ne pourra, sous aucun prétexte, lui être remboursée ailleurs qu'au secrétariat de la Société, 40, rue Jacquart, de 2 à 3 heures de l'après-midi, et au plus tard endéans la huitaine qui suivra la journée de courses, sur le vu de sa carte visée et de sa carte personnelle, non poinçonnée.

Nous rappelons à MM. les abonnés que leur carte est strictement personnelle et, par conséquent, ne peut être ni prêtée, ni vendue.

En cas de fraude constatée, la carte sera confisquée et l'abonné perdra ses droits pour les réunions suivantes.

Un contrôle sévère sera établi, auquel nous prions MM. les abonnés de vouloir bien se prêter de bonne grâce.

Chronique Financière

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 22 mars 1908.

MARCHE A TERME

Bien que le volume d'affaires n'ait pas sensiblement augmenté, on constate, cependant, qu'une certaine fermeté règne au Marché des Valeurs internationales de spéculation.

Parmi les Fonds d'Etats, signalons la bonne tenue de la Rente Brésilienne à 85 3/16, de l'Extérieure d'Espagne à 93 1/8 et du Turc Unifié à 94 7/16.

De même que les Rentes d'Etats, les titres de Traction ne s'écartent guère de leurs cotations précédentes.

COMPTANT

La situation de notre Marché des Valeurs traitées au Comptant n'a guère varié depuis notre dernière causerie hebdomadaire. Les ordres de la clientèle étant toujours aussi peu abondants, il n'est pas étonnant de constater que les cotations relevées dans les différents compartiments ne diffèrent, en général, guère de celles que nous avons fait connaître, il y a huit jours.

Parmi les titres à revenu fixe, signalons la fermeté des rentes, *lots de villes* et de certaines obligations industrielles.

Au nombre de ces dernières, notons les 4 1/2 Sambre et Moselle à 495.

Rappelons que le bénéfice net obtenu pendant le dernier exercice couvre plus de trois fois les intérêts dus aux obligations pendant 1906-07.

L'obligation 4 p. c. Tramways de Saratow fait bonne contenance à 465. Cette société s'occupe activement de la transformation de son réseau à l'électricité. L'on estime qu'après cette transformation, les bénéfices annuels atteindront fr. 1.100.000, ce qui représente plus de sept fois la charge obligations et met le service de cette charge à l'abri de tout mécompte.

Nos Banques témoignent d'excellentes dispositions. Tel est le cas pour les titres du Comptoir de la Bourse à 270 pour l'action privilégiée, et à 300 fr. pour l'ordinaire ; le bénéfice net du dernier exercice s'est élevé à 371.368 fr. 25, et a été réparti comme suit :

Amortissement extraordinaire	170.000 [illegible]
Réserve légale	20.087 40
Dividende de 12 fr. 50 à 24.000 actions privilégiées	300.000 [illegible]
Dividende de 12 fr. 50 à 6.000 actions ordinaires	75.000 [illegible]
A nouveau	6.480 85

La tenue de nos Valeurs de Tramways n'est, *en général* guère satisfaisante.

Du rapport qui a été présenté à l'assemblée annuelle des Tramways de Malaga, il résulte que les recettes ont atteint, pendant le dernier exercice, 454.637.74 pesetas contre 295.500 pesetas soit une plus-value de 159.213,73 ou 53,89 p. c. en faveur de 1907.

On ne relève à la rubrique réservée aux titres sidérurgiques aucune fluctuation importante de cours.

Grivegnée cote 600. Cette société est, on le sait, intéressée dans le charbonnage d'Angleur. Or, il nous revient que le dernier exercice s'est soldé par une perte de 96.850 fr. 06, qui a été éteinte par prélèvement sur le fonds de prévision. Ce résultat défavorable est dû au coup d'eau survenu le 29 avril 1907, qui a causé la mort de 13 ouvriers et envahi les travaux souterrains.

Il sera proposé de répartir aux Cuivres d'Hemixem un dividende de 7 fr. 90 par action de capital et de 6 fr. 50 par action ordinaire.

La résistance domine en titres houillers. Il en est ainsi pour Hornu et Wasmes à 10.850. *Le dividende de 1907 a été fixé à 650 fr. contre 600 fr.* et 500 fr. chacun des deux exercices précédents.

L'exercice écoulé a laissé à la société de Sacré-Madame un bénéfice de 1.765.313 fr. 38 contre 1.218.120 *fr.* 98 en 1906, et permettra la répartition d'un dividende de 275 fr. par action contre 20 fr. pour 1906.

Pour les charbonnages Unis-Ouest de Mons le dividende sera de 50 fr., chiffre égal à celui de l'année dernière.

A Bonne-Fin, le dividende a été fixé à 70 fr. par action, répartition identique à celle de l'an dernier.

Les Valeurs traitées dans les autres groupes du Parquet n'attirent pas *particulièrement* l'attention.

Le bénéfice net obtenu par la Société des Gaz et Electricité du Hainaut, pendant l'exercice écoulé, permet de répartir, comme l'année dernière, 4 p. c. aux actions privilégiées et d'affecter au remboursement d'actions privilégiées une somme de 61 190 fr.

La privilégiée Etablissements Américains Gratry fait 500 et la dividende 650.

Rappelons *que les dividendes* du dernier exercice ont été respectivement fixés à 30 fr. et 40 fr.

Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les valeurs de Bourse, et notamment sur les Charbonnages, s'adresser au journal

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

publié à Lille, 5, Grande-Place.

On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

[illegible] Lille-13e Section [illegible]
Le Gérant : [illegible]
Lille, 44, rue de Béthune

FEUILLETON DU 23 MARS. — N. 160

LA COMTESSE DE CHARNY

— Que voulez-vous, monsieur le comte, c'est un des malheurs de notre position... Les rois ne peuvent pas plus choisir leurs amis que leurs ennemis ; ils sont quelquefois forcés d'accepter des dévouements funestes. Nous sommes entourés d'hommes qui veulent nous sauver, et qui nous perdent ; leur motion qui écarte de la prochaine législature les membres de l'Assemblée actuelle en est un exemple contre vous. Voulez-vous que je vous en cite un contre moi ? Croiriez-vous qu'un de mes plus fidèles, un homme qui, j'en suis sûre, se ferait tuer pour nous, sans nous rien dire à l'avance de ce projet, a conduit à notre dîner public la veuve et les enfants de M. de Favras, vêtus de deuil tous trois. Mon premier mouvement, en les apercevant, était de me lever, d'aller à eux, de faire placer les enfants de cet homme, mort si courageusement pour nous, car, moi, monsieur le comte, je ne suis pas de ceux qui renient leurs amis, de faire placer les enfants de cet homme entre le roi et moi. Tous les yeux étaient fixés sur nous ; on attendait ce que nous allions faire. Je me retournai... Savez-vous qui j'avais derrière moi, à quatre pas de mon fauteuil ? Santerre, l'homme du faubourg ! Je suis retombée sur mon fauteuil, pleurant de rage, et n'osant même jeter les yeux sur cette veuve et ces orphelins !... Les royalistes me blâmeront de n'avoir pas tout bravé *pour donner une marque d'intérêt* à cette malheureuse famille ; les révolutionnaires seront furieux en songeant qu'ils m'étaient présentés avec ma permission. Oh ! Monsieur, Monsieur, continua la reine en secouant la tête, il faut bien périr quand on est attaqué par des hommes de génie et défendu par des gens fort estimables sans doute, mais qui n'ont aucune idée de notre *position !*

Et la reine porta avec un soupir son mouchoir à ses yeux.

— Madame, dit Mirabeau, touché de cette grande infortune qui ne se cachait pas de lui, et qui, soit par le calcul habile de la reine, soit par la faiblesse de la femme, lui montrait ses angoisses et lui laissait voir ses larmes, quand vous parlez des hommes qui vous attaquent, vous ne voulez point parler de moi, je l'espère. J'ai professé les principes monarchiques lorsque je ne voyais dans la cour que sa faiblesse, et que je ne connaissais ni l'âme ni la pensée de l'auguste fille de Marie-Thérèse ; j'ai combattu pour les droits du trône lorsque je n'inspirais que de la méfiance et que toutes mes démarches, empoisonnées par la malignité, paraissaient autant de pièges ; j'ai servi le roi lorsque je savais bien que je ne devais attendre de ce roi, juste mais trompé, ni bienfait ni récompense ; que ferai-je donc maintenant, Madame, lorsque la confiance relève mon courage, et que la reconnaissance que m'inspire l'accueil de Votre Majesté, fait de mes principes un devoir ? Il est tard, je le sais, Madame, bien tard, continua Mirabeau en secouant la tête à son tour. Peut-être la monarchie, en venant me proposer de la sauver, ne me propose-t-elle, en réalité, que de me perdre avec elle ; si j'eusse réfléchi, peut-être eussé-je choisi, pour accepter la faveur de cette audience, un autre moment que celui où Sa Majesté vient de livrer à l'Assemblée le fameux livre rouge, c'est-à-dire l'honneur de ses amis...

— Oh ! Monsieur, s'écria la reine, croyez-vous donc le roi *complice de cette trahison*, et en êtes-vous à ignorer comment les choses se sont passées ? Le livre *rouge*, exigé du roi, n'avait été livré par lui qu'à la condition que le Comité le garderait secret ; le Comité l'a fait imprimer ; c'est un manque de parole du Comité envers le roi, et non une trahison du roi envers ses amis.

— Hélas ! Madame, vous savez quelle cause a porté le Comité à cette publication, que je désapprouve comme homme d'honneur, que je renie comme député ? Au moment même où le roi jurait amour à la Constitution, il avait un agent en permanence à Turin, au milieu des ennemis mortels de cette Constitution ; à l'heure où il parlait de réformes pécuniaires, et paraissait accepter celles que l'Assemblée lui proposait, à Trèves existait, soldée par lui, habillée par lui, sa grande et petite écuries sous les ordres du prince de Lambesc, l'ennemi mortel des Parisiens, dont le peuple demande tous les jours la pendaison en effigie. On paie au comte d'Artois, au prince de Condé, à tous *les émigrés*, des pensions énormes, et cela sans égard à un décret rendu, il y a deux mois, et qui supprime les pensions. Il est vrai que le roi a oublié de sanctionner ce décret. Que voulez-vous, Madame, on a cherché, pendant ces deux mois, l'emploi de soixante millions et on ne l'a pas trouvé ; le roi, prié, supplié de dire où avait passé cet argent, a refusé de répondre ; le Comité s'est cru dégagé de sa promesse, et a fait imprimer le livre rouge... Pourquoi le roi livre-t-il des armes *que l'on peut si cruellement* tourner contre lui ?

— Ainsi, Monsieur, s'écria la reine, si vous étiez admis à l'honneur de conseiller le roi, vous ne lui *conseilleriez donc pas les* faiblesses avec lesquelles on le sert... oh ! oui, disons-le, avec lesquelles on le déshonore ?

— Si j'étais admis à l'honneur de conseiller le roi, Madame, reprit *Mirabeau*, je serais près de lui le défenseur du pouvoir monarchique réglé par les lois, et l'apôtre de la liberté garantie par le pouvoir monarchique. Cette liberté, Madame, elle a trois ennemis : le clergé, la noblesse et les parlements. Le clergé n'est plus de ce siècle, et il a été tué par la motion de M. de Talleyrand ; la noblesse est de tous les siècles ; je crois donc qu'il faut compter avec elle, car sans noblesse, pas de monarchie ; mais il faut la contenir, et cela n'est possible qu'en coalitionnant le peuple avec l'autorité royale. Or, l'autorité royale ne se coalitionnera jamais de bonne foi avec le peuple, tant que les parlements subsisteront, car ils conservent au roi, ainsi qu'à la noblesse, la fatale espérance de leur rendre l'ancien ordre de choses. Donc, avec l'annihilation du clergé, la destruction des parlements ! Raviver le pouvoir exécutif, régénérer l'autorité royale et la concilier avec la liberté, voilà toute ma politique, Madame ; si c'est celle du roi, qu'il l'adopte ; si ce n'est pas la sienne qu'il la repousse.

— Monsieur, Monsieur, dit la reine, frappée des *clartés* que répandait à la fois sur le passé, le présent et l'avenir le rayonnement de cette vaste intelligence, j'ignore si cette politique serait celle du roi ; mais ce que je sais c'est que, si j'avais quelque puissance, ce serait la mienne. Ainsi donc, vos moyens pour arriver à ce but, monsieur le comte, faites-les-moi connaître ; je vous écoute, je ne dirai pas avec attention, avec intérêt, je dirai avec reconnaissance.

Mirabeau jeta un regard rapide sur la reine, regard d'aigle qui sondait l'abîme de son cœur, et il vit que, si elle n'était pas convaincue, elle était au moins entraînée.

Ce triomphe sur une femme aussi supérieure que Marie-Antoinette caressait de la façon la plus douce la vanité de Mirabeau.

— Madame, dit-il, nous avons perdu Paris ou à peu près, mais il nous reste encore, en province, de grandes foules dispersées dont nous pouvons faire des faisceaux. Voilà pourquoi mon avis, Madame, est que le roi quitte Paris, non pas la France ; qu'il se retire à Rouen au milieu de l'armée ; que, de là, il publie des ordonnances plus populaires que les décrets de l'Assemblée. Dès lors, point de guerre civile, puisque le roi se fait plus révolutionnaire que la révolution.

— Mais cette révolution, qu'elle nous précède ou qu'elle nous suive, ne vous épouvante-t-elle pas ? demanda la reine.

— *Hélas ! madame*, je crois savoir mieux que personne qu'il y a une part à lui faire, un gâteau à lui jeter ; je l'ai déjà dit à la reine, c'est une entreprise au-dessus des forces humaines que de vouloir rétablir la monarchie sur les antiques bases que cette révolution a détruites. A cette révolution, tout le monde, en France, a concouru, depuis le roi jusqu'au dernier de ses sujets, soit par intention, action ou *omission*. Ce n'est donc point cette antique monarchie que j'ai la prétention de défendre, madame, mais je songe à la modifier, à la régénérer, à établir enfin une forme de gouvernement plus ou moins semblable à celle qui a conduit l'Angleterre à l'apogée de sa puissance et de sa gloire. Après avoir entrevu, à ce que m'a dit Gilbert du moins, la prison et l'échafaud de Charles Ier, le roi ne se *contenterait-il* donc plus du trône de Guillaume III ou de Georges Ier ?

— Oh ! monsieur le comte, dit la reine, à qui un mot venait de rappeler par un frissonnement mortel la vision du château de Taverney et le dessin de l'instrument de mort inventé par monsieur Guillotin ; oh ! monsieur le comte, rendez-nous cette monarchie-là, et vous verrez si nous sommes des ingrats comme on nous en accuse !

— Eh bien ! s'écria à son tour Mirabeau, c'est ce que je ferai, madame ; que le roi me soutienne, que la reine m'encourage, et je dépose ici, à vos pieds, mon serment de gentilhomme que je tiendrai la promesse que je fais à Votre Majesté, ou que je mourrai à la peine.

— Comte, comte, dit Marie-Antoinette, n'oubliez pas que c'est plus qu'une femme qui vient d'entendre votre serment, c'est une dynastie de cinq siècles, c'est soixante-dix rois de France, qui, de Pharamond à Louis XV, dorment dans leurs tombeaux, et qui seront détrônés avec nous si notre trône tombe.

— Je connais l'engagement que je prends, madame ; il est immense, je le sais, mais il n'est pas plus grand que ma volonté, plus fort que mon dévouement. Que je sois sûr de la sympathie de ma reine et de la confiance de mon roi, et j'entreprendrai l'œuvre.

— S'il ne vous faut que cela, monsieur de Mirabeau, je vous engage l'une et l'autre.

Et elle salua Mirabeau avec ce sourire de *sirène qui lui gagnait tous les cœurs.*

Mirabeau comprit que l'audience était finie.

L'orgueil de l'homme politique était satisfait, mais il manquait quelque chose à la vanité du gentilhomme.

— Madame, dit-il avec une courtoisie respectueuse et hardie, lorsque votre auguste mère, l'impératrice Marie-Thérèse, admettait un de ses sujets à l'honneur de sa présence, jamais elle ne le congédiait sans lui donner sa main à baiser...

Et il demeura debout et attendant.

(A suivre.) Alexandre DUMAS.